

Guide d'utilisation du Stand Vie de Quartier

- Reynerie -



Le stand Vie de Quartier Reynerie est présent :

QUAND ?

Les jeudi matin de 9h à 12h, de septembre à juillet

OÙ ?

5 rue de Kiev, devant l'espace du lac

OBJECTIFS ?

- Être un espace d'information d'orientation et de veille sociale
- Promouvoir les actions & les événements du quartier
- Diffuser de l'information
- Échanger avec les habitants et recueillir leur parole



Que fait-on sur le Stand ?



- Mise en place de temps de co-animation à destination des habitants
- Partage et diffusion des informations et événements du quartier
- Écoute active des habitants
- Rencontre avec les partenaires associatifs
- Veille sociale



Qui trouve t'on ?

L'équipe du stand marché est composée de :

- deux membres du centre social
- deux membres de l'AFEV
- vous, partenaires



Que trouve t'on ?

Initiative de l'AFEV Toulouse **Le Social Truck** est un camion aménagé d'animation libre.

- Un barnum de 3x3m
- Deux tables de type "mange debout"
- Une grande table pliante
- Des chaises et tabourets
- Un panneau "Stop Trottoir"
- Un porte Flyers



Comment s'organise l'animation ?

Votre participation

Être présent pour l'animation générale du stand

et/ou

Proposer une animation sur un thème de votre choix qui sera validée par le comité de pilotage

Venez à notre rencontre chaque jeudi sur le stand marché !

Un espace co-animé

Le stand Vie de Quartier est un espace partagé, nous serons là pour vous soutenir dans votre animation

Pensez à amener votre matériel

En cas de besoin, n'hésitez pas à faire part de vos difficultés

Merci de respecter les horaires annoncés pour la bonne tenue du stand



Afin de ne pas faire concurrence aux commerçants, merci de ne pas prévoir de thé ou café pour vos animations



Comment participer ?

1 Pour vous inscrire

Contactez le centre social CAF Reynerie,
coordinateur de l'action

@ : standmarchereynerie@gmail.com
☎ : 05 34 60 83 70

2 Choisir un créneau horaire

L'animation du Stand Vie de Quartier est
possible à partir de 9h jusqu'à 12h.

Votre présence doit être contenue dans ce
créneau et durer au moins deux heures.

3 Après confirmation

Vous vous engagez à être
présent le jour J
au créneau choisi

En cas d'annulation

Merci de prévenir au
moins une semaine à
l'avance

L'équipe du centre social
vous contactera en cas
d'annulation
exceptionnelle